

Réforme de la Justice : Nicole Belloubet dément toute fermeture de tribunal



Avant de se déplacer à Reims (Marne), la garde des Sceaux a tenu à rassurer les magistrats, à l'antenne de franceinfo ce vendredi matin.

"Nous ne fermerons aucun tribunal". L'affirmation est signée Nicole Belloubet. Interrogée par [franceinfo](#) ce vendredi matin, la garde des Sceaux – qui se déplacera à Reims en compagnie d'Edouard Philippe pour y présenter les axes de réforme de l'organisation territoriale de la Justice – s'est montrée rassurante quant à l'avenir des tribunaux. Nombre de magistrats s'inquiètent d'une éventuelle fermeture des tribunaux. Nicole Belloubet insiste toutefois sur le fait que des "évolutions" sont à prévoir.

"Nous ne fermerons aucun tribunal" et "aucune cour d'appel ne sera fermée", a martelé la garde des Sceaux. "Nous laisserons vivre dans l'exercice de leurs compétences les tribunaux de grande instance, les tribunaux d'instance, même s'il y aura des évolutions dans l'organisation administrative", a-t-elle ajouté. Il est ainsi possible que les compétences soient davantage centralisées.

Nicole Belloubet invite en outre les "acteurs de terrain" à se faire force de proposition "pour que des compétences puissent être mieux exercées au plus près des justiciables". La réforme sera présentée le 11 avril en Conseil des ministres.